



UNSAC : le changement climatique à l'ordre du jour de la réunion de Bujumbura du 1^{er} au 5 décembre

Libreville (Gabon), 28 novembre 2014 – La 39^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) aura lieu du 1^{er} au 5 décembre 2014 à Bujumbura (Burundi). Comme le veut la tradition lors de cette rencontre semestrielle, les ministres des Affaires étrangères de la sous-région débattront des défis politiques et sécuritaires auxquels font face les Etats membres, notamment l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République démocratique du Congo, le Rwanda, Sao Tome et Principe, et le Tchad.

La problématique du changement climatique sera l'un des principaux sujets de discussion. Ce phénomène est en effet de plus en plus considéré comme une menace pour la paix et à la sécurité internationales ainsi que pour la prospérité. D'après le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), si rien n'est fait, plusieurs secteurs seraient « gravement compromis », y compris l'alimentation en eau et la production agricole. « Je me réjouis que cette question ait été mise à l'ordre du jour des travaux de l'UNSAC. C'est une grande préoccupation pour le Secrétaire général des Nations Unies, qui en a fait un élément clé de son programme d'action », souligne M. Abdoulaye Bathily, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA. Il rappelle que M. Ban Ki-moon milite pour que la hausse de la température mondiale soit limitée à moins de 2 degrés Celsius afin d'éviter des dommages irréparables à l'humanité. Le Secrétaire général de l'ONU plaide aussi pour la conclusion, d'ici à 2015, d'un accord global contraignant applicable par tous et régi par les dispositions de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. La Conférence des parties à ladite Convention, qui se tiendra à Paris en 2015, y sera consacrée.

Dans ce contexte, la 39^e réunion de l'UNSAC pourrait être l'occasion non seulement de dessiner les contours de la participation de l'Afrique centrale à la rencontre prévue dans la capitale française, mais aussi de tirer les premières leçons du Sommet sur le changement climatique organisé par l'ONU le 23 septembre dernier, en marge de la 69^e Assemblée générale des Nations Unies.

En dehors de ce sujet (changement climatique), les membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale évalueront les récents développements socio-politiques observés dans les onze pays concernés depuis la dernière réunion tenue du 29 juillet au 2 août 2014 à Malabo (Guinée équatoriale). Au cours de celle-ci, les participants avaient, entre autres, insisté sur la nécessité de maintenir la paix et la stabilité avant, pendant et après les élections envisagées dans certains Etats dans les années à venir (entre 2015 et 2017). Les débats prendront également en compte des enjeux liés à la gouvernance, à la situation humanitaire et aux droits de l'homme ainsi qu'à la sécurité intérieure et transfrontalière.

Sur ce dernier point, les participants échangeront des informations sur les efforts en cours en vue de la lutte contre le braconnage et l'éradication des groupes armés ou des mouvements terroristes qui fragilisent la paix et freinent le développement de la sous-région. Ils évoqueront en particulier les activités de la secte islamiste nigériane Boko Haram - qui constitue une menace pour le Tchad et le Cameroun ainsi que celles des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et des Forces démocratiques alliées (ADF/Ouganda), qui opèrent à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC). Lors de la 38^e session de l'UNSAC à Malabo, le Burundi avait également fait observer que le groupe islamiste somalien Al-Shabbaab représente un danger pour sa sécurité.

La Présidence tournante du Comité est actuellement assurée par le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la Guinée équatoriale. Son homologue burundais prendra le relais à l'issue de la réunion de Bujumbura jusqu'à la tenue de la 40^e session.